



**HAL**  
open science

## Les usages de l'altérité

Lucile Lebrette

► **To cite this version:**

Lucile Lebrette. Les usages de l'altérité. *Terrains/Théories*, 2023, 17, 10.4000/teth.5293. hal-04458139

**HAL Id: hal-04458139**

**<https://hal.science/hal-04458139>**

Submitted on 15 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## Les usages de l'altérité

Agentivités migratoires et tactiques de passage à la frontière italo-française

Lucile Lebrette

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/teth/5293>

DOI : 10.4000/teth.5293

ISSN : 2427-9188

### Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Ce document vous est offert par Université de Strasbourg



### Référence électronique

Lucile Lebrette, « Les usages de l'altérité », *Terrains/Théories* [En ligne], 17 | 2023, mis en ligne le 22 juin 2023, consulté le 16 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/teth/5293> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/teth.5293>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 novembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Les usages de l'altérité

Agentivités migratoires et tactiques de passage à la frontière italo-française

Lucile Lebrette

---

## Introduction

- 1 « Vous le connaissez ? » me demande un policier, alors qu'il contrôle un jeune homme noir dans le train, assis en face de moi. Nous avons discuté durant les quelques minutes de trajet qui relie Vintimille à Menton, alors je réponds à l'officier : « Plus ou moins ». « Attention Madame, la prochaine fois je vous embarque pour aide à l'entrée irrégulière » me rétorque-t-il. « J'ai bien le droit de lui parler, non ? ». Il réplique froidement : « Non, pas aux migrants ». « Mais enfin, ce sont des humains ! ». « Non, pas les migrants ». Le policier clôt ainsi notre échange et embarque ce jeune, qui voyageait sans documents d'identité. Ce dernier rejoint alors une vingtaine d'autres individus, alignés sur le quai de la gare de Menton-Garavan et surveillés par les forces de l'ordre<sup>1</sup>.
- 2 Si l'observation présentée ici peut indigner, il est désormais normalisé, pour les acteur·rices de terrain comme pour les sciences sociales, que la frontière trie, et qu'en ce sens, elle produit de l'altérité<sup>2</sup>. Le « migrant<sup>3</sup> », devenu progressivement une cible menaçante justifiant la frontière<sup>4</sup>, y est appréhendé par les forces de l'ordre au travers d'une représentation largement stéréotypée<sup>5</sup>. Les rapports sociaux de « race<sup>6</sup> » et de classe qui se cristallisent dans la frontière participent à produire une catégorie homogénéisée<sup>7</sup>, « les migrants », perçus alors comme des indésirables<sup>8</sup>. La frontière forme et forge un « autre », dominé et éternel étranger<sup>9</sup>, dont la représentation va parfois jusqu'à effacer la qualité d'humain des exilé·es, leur nier toute subjectivité. Ainsi, les effets de la *border* (frontière territoriale) déploient la frontière en une multitude de *boundaries* (frontières sociales) qui produisent et renforcent sans cesse l'altérité des individus en migration<sup>10</sup>. Comme le dit Khosravi, l'exilé·e, quel que soit son statut, ne fait pas que se confronter aux frontières, il·elle *devient* frontière<sup>11</sup>.
- 3 En axant la focale sur les effets qu'a la frontière sur la représentation, le traitement et la trajectoire des individus en migration, la littérature scientifique a amené à penser la

figure du « migrant » comme une « non-personne<sup>12</sup> » ou une « vie-nue<sup>13</sup> ». Cette approche a participé à enfermer les exilé·es dans une catégorie de victimes, vulnérables et passives face au sort qui leur est réservé. La théorie de l'« autonomie des migrations », développée notamment par Mezzadra ou Ma Mung<sup>14</sup>, a permis de nuancer cette approche en redonnant à l'exilé·e sa place d'acteur·rice agissant, en montrant qu'il·elle n'est pas seulement assujetti·e aux pouvoirs dominants. Se concentrant sur les répertoires d'action collective<sup>15</sup> ou les projets individuels déclinés par les exilé·es, montrant leurs tactiques pour franchir les frontières territoriales<sup>16</sup> ou la créativité déployée pour réaffirmer leur place<sup>17</sup>, ces travaux mettent l'accent sur l'*empowerment* de l'exilé·e, qui reprend un pouvoir de sujet-agissant. Le concept d'« agentivité » – compris comme la capacité d'agir – s'impose progressivement dans la recherche et ouvre la voie à ce qu'Agier qualifie de nouveau chantier de l'anthropologie : celui du sujet en situation de frontière, « tel qu'il se forme contre ses assignations identitaires<sup>18</sup> ». C'est à ce chantier que je m'attaque ici, en tentant de penser ensemble les expériences personnelles de la frontière et les rapports de pouvoir qui l'englobent.

- 4 Après que les exilé·es ont été contrôlé·es, ils·elles sont amené·es dans les locaux de la PAF (Police aux frontières) de Menton. Ils·elles sont alors enfermés dans une petite cour extérieure grillagée, délimitée par deux Algécos et des sanitaires mobiles. Ils·elles y passent un temps incertain, pouvant dépasser douze heures, sans accès à de la nourriture, à un médecin ou à un avocat<sup>19</sup>. Ils·elles sont ensuite relâché·es et confié·es à la PAF italienne, quelques mètres plus haut, pour être enregistré·es et réadmis·es en Italie. Ils·elles reprennent alors la route pour Vintimille, située à dix kilomètres, pour retenter le passage, en train, à pied, en voiture avec un passeur, ou par des voies plus dangereuses et parfois fatales<sup>20</sup>. C'est ce que les militant·es locaux qualifient de « manège » de la frontière<sup>21</sup>. Dans ce manège, le collectif Kesha Niya propose une halte. Quotidiennement, ces activistes investissent un espace en bord de route, situé à quelques centaines de mètres des PAF du côté italien. Cet espace, c'est le « *breakfast* ». De 9 heures à 21 heures, le collectif s'y installe et dispose un buffet ainsi que des vêtements et autres produits d'hygiène pour que les exilé·es, à peine refoulé·es, puissent se nourrir et se reposer avant de reprendre leur périple. C'est dans ce lieu atypique, cristallisant tant l'attente que l'urgence de la frontière, que j'ai effectué deux terrains : un premier de septembre à décembre 2019, puis un an plus tard, à l'automne 2020. En immersion au sein du collectif, j'ai participé aux tâches de l'urgence liées à l'aide : explications juridiques et sur le fonctionnement de la PAF, distribution de cartes des lieux d'aide à Vintimille, nettoyage de plaies. Mais j'ai aussi pu observer que cet espace constitue un lieu de sociabilisation pour de nombreux·ses voyageur·ses qui y passent de longues heures à attendre – un·e ami·e, un bus, un plan, un miracle parfois... C'est dans cette sociabilisation produite par l'attente que s'est constituée ma collecte de données.
- 5 Au prisme des interactions du *breakfast* entre exilé·es et militant·es, j'ai pu observer les différentes stratégies et tactiques mises en œuvre pour déplacer les frontières sociales et franchir la frontière territoriale. En exposant les processus qui constituent les « migrants » comme « autres », cet article vise à étudier la réflexivité des exilé·es vis-à-vis des assignations identitaires qui les enferment, afin de mettre en lumière la créativité et l'agentivité déployées pour s'en défaire. Je commencerai mon propos en présentant les enjeux épistémologiques et éthiques que revêt cette recherche, qui se veut impliquée et appliquée. J'exposerai ensuite les modalités des processus d'altérisation des exilé·es, qui se forment au cours de leur passage à la PAF. J'étudierai

dans une troisième partie les relations entre militant·es et exilé·es au *breakfast* pour appréhender l'effort collectif de reconfiguration des *boundaries*. Je terminerai sur l'exploration des tactiques développées par les exilé·es pour franchir la *border*.

## Interroger les enjeux d'une ethnographie impliquée

- 6 Lorsque j'ai intégré le collectif Kesha Niya, je ne pensais y passer qu'une semaine. D'après les informations que j'avais pu recueillir en amont auprès d'associations niçoises, ces activistes étaient au cœur de l'action et partageaient le quotidien des exilé·es. M'engager auprès du collectif faciliterait donc l'accès au terrain<sup>22</sup> de l'exil. Les militantes, âgées de 20 à 35 ans, femmes et hommes majoritairement blanches et européen·ne·s, proviennent pour la plupart de classes moyennes et vivent avec peu de moyens. Ils et elles ont installé des tentes sur un terrain prêté par un villageois solidaire dans la Vallée de la Roya, où le collectif vit tout au long de l'année. L'activité des Kesha Niya est soutenue financièrement par l'association Roya Citoyenne, constituée principalement de retraité·es vivant dans l'arrière-pays niçois<sup>23</sup> et qui, à l'arrivée du collectif dans la région en 2017<sup>24</sup>, ont volontiers laissé la place sur le terrain « aux jeunes » pour s'occuper des tâches de l'ombre. Les membres de Kesha Niya effectuent quotidiennement deux activités<sup>25</sup> : cuisiner et distribuer de la nourriture à Vintimille (c'est la « *distrib'* ») et s'occuper du « *breakfast* ». C'est cette deuxième activité que j'ai investie et dans laquelle je me suis finalement laissée embarquer pendant près de six mois.
- 7 Très rapidement, mes plans d'observation se sont transformés en une immersion totale. J'étais encliquée<sup>26</sup> et suis devenue localement une membre, connue et reconnue, des Kesha Niya. C'est par cette activité militante, par ma participation, que j'ai pu observer les enjeux sociaux d'identifications de la frontière, au prisme des interactions du *breakfast*. Si la différenciation entre la chercheuse en terrain et la bénévole sur le terrain n'était pas toujours aisée, j'ai pris le parti, à l'instar de Favret-Saada<sup>27</sup>, de me laisser affecter par mon étude, tout en appliquant une réflexivité et distanciation nécessaires à l'objectivation (post-terrain) de mes données. C'est donc par la discussion informelle guidée par les enquêté·es et le tissage de liens que j'ai collecté mes données : l'expérience partagée s'est révélée être le moyen le plus adéquat pour produire le savoir de cette recherche<sup>28</sup>. Les moments de terrain que je retranscris ici sont donc extraits de mes carnets de terrain<sup>29</sup>.
- 8 Cette approche méthodologique immersive et empathique de mon terrain et de ses acteur·rices soulève des questions éthiques et épistémologiques. Si les membres des Kesha Niya étaient au courant de ma casquette de chercheuse, les autres acteur·rices m'identifiaient comme une militante. Cela m'a fermé certaines portes d'enquête (notamment auprès de la police française), mais m'a aussi permis d'accéder plus en profondeur à l'expérience subjective de la frontière par les exilé·es. Ce dernier point relève cependant une question éthique importante : les exilé·es, source majeure des informations collectées, n'étaient pas au courant de mon étude. Je ne cherchais pas à la cacher, mais mon rôle premier sur le terrain était d'apporter mon aide. Néanmoins, les individus avec qui j'ai pu partager plus de temps, avec qui j'ai échangé sur nos vies respectives – et qui sont pour certains devenus des interlocuteurs privilégiés, suivis après leur passage en France – ont su ce que je faisais. L'explication plus concrète de mon travail de terrain visant à comprendre les enjeux de la frontière éveillaient

souvent de l'intérêt et des encouragements. J'endossais alors pour eux-elles le rôle d'une « caméra », exposant les injustices dont ils-elles étaient victimes. Il m'a tout de même fallu régler, dans la phase d'analyse et d'écriture, cette ambiguïté éthique, que j'ai partiellement résolue d'abord par un travail d'anonymisation mais aussi par le choix de me focaliser davantage sur les expériences de la frontière que sur les parcours de vie, pour ne pas laisser de traces qui permettraient l'identification des individus.

- 9 L'autre défi majeur de mon étude est de nature épistémologique : comment réussir à établir une distance critique nécessaire à la production du savoir scientifique lorsque l'enquêtrice engagée est affectée par son terrain et que ses relations aux enquêtés sont teintées d'empathie et de sympathie ? Comme le rappelle Fassin<sup>30</sup>, reprenant les travaux d'Elias, l'engagement et la distanciation sont deux processus qui semblent se confronter mais qui vont en fait nécessairement de pair dans la démarche scientifique : il faut les penser ensemble. L'alliage entre engagement (et l'empathie qu'il implique ici) et distance s'est finalement révélé être la clé de mon étude, une fois son équilibre apprivoisé. En utilisant l'empathie comme une source heuristique<sup>31</sup>, j'ai eu accès aux expériences intimes de la frontière, et différentes méthodes de distanciation<sup>32</sup> m'ont permis de me détacher d'une position émiqque pour en tirer une connaissance anthropologique.

## Contrôles et arrestations entre Vintimille et Menton : faire l'expérience de l'altérité

- 10 Prendre le train à Vintimille en direction de Nice lorsque l'on est en exil, c'est faire l'expérience de l'altérité. À la gare de Menton-Garavan, première escale française, les contrôles policiers sont systématiques ; néanmoins, tous les individus ne sont pas contrôlés. Les forces de l'ordre, guidées par des consignes ministérielles les invitant à contrôler les individus « d'apparence migrante<sup>33</sup> », dirigent leur activité vers un profil particulier. En effet, les individus correspondant à un phénotype caucasien ne sont pas sommés de montrer un document d'identité. Ce sont les « autres » qui sont visés, ceux et celles qui sont conformes à la représentation institutionnalisée du « migrant »<sup>34</sup>. La condition de migration est alors traduite par des caractéristiques physiques supposées partagées pour permettre l'identification des individus en exil par les forces de l'ordre : la couleur de peau (foncée), l'allure (misérable ou exotique) et l'attitude (présumée anxieuse par l'activité illégale que le « migrant » est en train d'effectuer). Ces critères physiques attribués aux exilé-es guident les agents de la PAF pour effectuer leurs interpellations sans entraver les flux désirés<sup>35</sup>. Ainsi, ce que les associations qualifient de « contrôle au faciès<sup>36</sup> » constitue à la frontière italo-française un profilage policier basé sur des critères de « race » et de classe. C'est un dispositif de sélection qui détermine ceux et celles supposés légitimes à franchir la frontière, et les « autres », à qui ce droit est refusé.
- 11 Outre la hiérarchisation socio-économique que ce dispositif de sélection implique – entre flux désirés et indésirables –, c'est aussi un processus de racialisation qui s'impose, de la communauté nationale et européenne<sup>37</sup> et, en miroir, des individus en migration. Comme le montre Balibar, le terme « immigration » a progressivement remplacé en France celui de « race<sup>38</sup> », et ce phénomène s'illustre largement dans la pratique policière d'identification des exilé-es. La racialisation de la figure du « migrant » forge ainsi un « autre », différent, qui porte sur lui comme une étiquette la

condition migratoire. Mais cette division implique aussi l'homogénéisation d'une pluralité d'histoires, d'origines, de situations administratives, d'aspirations et, plus largement, de subjectivités<sup>39</sup>. En essentialisant les individus en migration, en les réduisant à une couleur de peau et à une classe sociale, le dispositif sélectif et sécuritaire de la frontière produit une communauté imaginée<sup>40</sup>, « les migrants ». Le traitement différentiel qu'impose la frontière se fonde donc non seulement sur une image stéréotypée du « migrant », mais participe surtout à la produire<sup>41</sup>, enfermant ainsi inextricablement l'exilé-e dans son altérité.

- 12 L'expérience de l'altérité ne s'arrête pas aux contrôles : elle se poursuit à la PAF, au travers de l'arrestation et de l'enfermement. En France, si le passage d'une frontière sans document d'identité valable n'est plus considéré comme un délit, il constitue cependant un acte illégal. Au-delà même, il est largement criminalisé, tant dans l'imaginaire médiatique et collectif, que dans l'appréhension institutionnelle des exilé-es. L'altérisation de la figure du « migrant » sert de socle à sa criminalisation, qui légitime, elle, l'usage de la violence physique et symbolique. Appréhendé-es comme des criminel-le-s, les exilé-es arrêté-es et détenu-es à la PAF se voient refuser l'accès au droit – droits des étranger-ère-s mais aussi droits fondamentaux<sup>42</sup>. Comme le montre Varikas, ceux et celles qu'elle qualifie de « parias » subissent « des barbaries rendues pensables et possibles par un système de légitimation dans lequel la domination, ne pouvant dire son nom, est obligée de recourir à des catégorisations qui excluent toujours aujourd'hui des populations entières du droit d'avoir des droits, voire, du *concept même d'humanité*<sup>43</sup> ».
- 13 Ainsi, le dispositif de la frontière italo-française entraîne une catégorisation des « migrants » comme groupe racisé, pauvre, apeuré et pourtant menaçant, qui s'ancre dans l'imaginaire collectif local, national et transnational. Le « migrant » devient une figure non seulement inassimilable, mais qui inspire le soupçon<sup>44</sup>. Les processus d'altérisation des « migrants » mentionnés ici permettent *in fine* d'établir « une frontière que l'on veut infranchissable entre les citoyens et les Autres, les “non-personnes”<sup>45</sup> ». L'identification des exilé-es à la frontière devient alors un enjeu de pouvoir par lequel les forces de l'ordre peuvent exercer leur domination et ainsi nier la subjectivité des individus en migration, leur extirpant tout pouvoir, tant sur leurs définitions et appartenances identitaires que sur leur trajectoire. La frontière territoriale prend ainsi une forme de frontière sociale où seule « reste [...] la relation d'altérité<sup>46</sup> ».

## **Le *breakfast* au prisme de ses relations sociales : tentatives de déconstruction des rapports d'altérité**

### **Le rituel d'arrivée au *breakfast* : enjeux ambivalents d'identification**

- 14 En arrivant au *breakfast* pour la première fois, les voyageur-ses refoulé-es ont souvent du mal à identifier le lieu. De loin, ils-elles peuvent apercevoir quelques silhouettes. Lorsqu'ils-elles s'approchent, ils-elles continuent de marcher, mais leur regard se disperse. Ils-elles aperçoivent un premier espace avec des vêtements sur un muret, parfois des savons et des bouteilles de shampoing. Derrière ce muret, un banc en pierres est occupé par quelques personnes qui boivent un thé. À quelques pas, c'est un buffet qui recouvre une large partie du muret. Boissons chaudes, jus, bidons d'eau,

biscuits et fruits, pain et autres condiments sont disposés en libre-service. C'est souvent là que la faim arrête le pas des exilé·es. Dubitatif·es, leurs yeux se déplacent entre le buffet et d'autres regards, à la recherche de réponses. C'est alors qu'une personne – blanche – les interpelle : « Hello my friend! You speak english? If you wanna eat or rest a bit, you are welcome here! » C'est ce que je qualifie de pratique d'accostage dans le rituel d'arrivée au *breakfast* : chaque nouvel individu est abordé par une militant·e qui doit lui permettre d'identifier le lieu pour qu'il choisisse en connaissance de cause d'y faire escale ou non. Quand ils·elles n'en sont pas à leur première tentative de passage, le rituel d'arrivée au *breakfast* est tout autre : les exilé·es investissent un espace qui leur est familier. Ils·elles lancent leur sac sur le sol, saluent les militant·es et se servent à manger, en riant ou en désespérant avec eux·elles de leur tentative ratée<sup>47</sup>.

- 15 Quelle que soit l'attitude adoptée par les arrivant·es, c'est dans les interactions entre les militant·es et les exilé·es que va se performer un effort collectif de déconstruction des rapports de domination, qui émerge notamment du travail réflexif effectué par les Kesha Niya sur leur propre position. Une petite clarification terminologique me semble ici importante : dans mon propos, je choisis de qualifier les Kesha Niya de « militant·es ». Dans leurs travaux, Giliberti et Queirolo Palmas parlent des « solidaires » de la frontière italo-française<sup>48</sup>. Si cette catégorie est utile pour qualifier généralement les divers·ses acteur·rices de l'aide, elle semble selon moi effacer les enjeux de pouvoir et les rapports de domination qui persistent dans l'appréhension humanitaire de l'aide<sup>49</sup>. Dans ma recherche, j'ai fait le choix de qualifier ces acteur·rices d'« aidant·es », parce que ce terme permet d'illustrer leurs activités et leurs motivations, tout en conservant l'idée d'une asymétrie avec les « aidé·es ». C'est justement cette asymétrie que les militant·es du collectif Kesha Niya ont conscientisé et tentent de déconstruire, notamment par un travail de présentation de soi – un soi distinct de la police mais aussi de l'humanitaire. Si la mise en œuvre de cette idéologie n'est pas sans ambiguïtés, il m'a paru important de faire apparaître, par l'usage du terme « militant·e », l'approche réflexive des Kesha Niya sur leur positionnement de dominant et sur leur lutte revendiquée contre une conception humanitaire de l'aide.
- 16 Un jour où le *breakfast* est plutôt calme, un jeune homme noir approche, arrivant de la route de la PAF. Tim, peu familier du *breakfast*, l'interpelle comme il est d'usage, pour l'inviter à se joindre au groupe. Les autres militant·es présent·es s'exclament alors : « non, non, Tim, laisse tomber, pas lui ». L'homme en question sourit et décline l'invitation de Tim, qui réitère poliment sa proposition. À nouveau, le reste des militant·es se jette sur Tim pour l'empêcher de continuer à interagir. L'homme continue sa route, et les militant·es s'expliquent : « c'est un traducteur de la police italienne ! ».
- 17 Lors de cet échange, je fais partie des bénévoles qui préviennent Tim. Si je suis au courant de cette erreur d'identification, c'est parce que je l'ai moi-même faite quelques jours plus tôt. Le traducteur passait devant le *breakfast* : je l'interpelle, il décline. Mais j'aperçois plus bas, assis dans le virage qui sépare la PAF du *breakfast*, un autre jeune homme, noir également. Je descends donc pour lui expliquer que, quelques mètres plus haut, il peut manger et se reposer s'il le souhaite. Le jeune homme décline en me souriant. Je lui explique que s'il attend un ami, ils peuvent ensuite nous rejoindre. Il me répond alors, sur un ton très avenant, comme pour adoucir l'effet qu'il sait que cette annonce aura sur moi : « Je suis un traducteur de la police italienne... mais à titre personnel, je trouve ça très bien ce que vous faites ! » À ce moment-là, je suis renvoyée

à ma propre catégorisation stéréotypée et altérisante : ce jeune homme est noir, il est à la frontière, il est donc « migrant ».

- 18 À la frontière, l'identification est un enjeu crucial, de survie parfois. Il faut savoir à qui l'on a affaire afin de contrôler l'information que l'on fournit de soi<sup>50</sup>. Les enjeux ambigus de l'identification sont extrêmement vifs dans la pratique de l'accostage au *breakfast*. La route du *breakfast* n'est pas seulement empruntée par des exilé·es refoulé·es. C'est une jolie route de montagne où riverain·es, touristes et frontalier·ères se baladent régulièrement. L'enjeu principal pour les militant·es de Kesha Niya réside donc dans le fait de déterminer *qui* inviter au *breakfast*. Dans certaines situations, le doute réside et laisse place à beaucoup d'inconfort du côté militant. J'en discute un jour avec John, militant de longue date au sein du collectif. Alors que nous interpellons des individus qui passent devant le *breakfast* pour les y inviter, nous faisons un aparté. Il me sourit gêné et me dit que c'est quand même bizarre cette pratique : « we do just like the police, we are profiling! » J'acquiesce à son embarras et nous concluons néanmoins : comment faire autrement ?
- 19 Cette conversation est récurrente chez les Kesha Niya, qui ont comme objectif majeur de ne pas être identifié·es par les exilé·es à des figures policières. La pratique de l'accostage renforce ce lien d'altérité, opposant ainsi des Européen·nes, racialisé·es comme blanc·hes, à des « migrants » et « migrantes », ces « autres », qu'un simple coup d'œil semblerait permettre de catégoriser.

### La routine du *breakfast* : stratégies militantes de déplacement des frontières sociales

- 20 Les Kesha Niya mettent en place diverses stratégies pour que, une fois le rituel d'arrivée passé, les interactions permettent une déconstruction du rapport de domination par l'instauration d'un rapport égalitaire. Le langage, notamment, permet de revisiter les rapports d'altérité. Le rejet d'un vocabulaire spécifique instrumentalisé dans les médias et les discours politiques pour diffuser des représentations connotées des exilé·es permet, par exemple, de réhumaniser leurs interlocuteur·rices. Il s'agira alors de parler des « guys<sup>51</sup> » plutôt que de « migrants ». L'usage d'un vocabulaire plurilingue et amical va aussi en ce sens. Les militant·es interpellent généralement les exilé·es en utilisant le terme « my friend » et font l'effort de prononcer, quand c'est possible, des mots dans la langue de leur interlocuteur·rice. Par ces stratégies, les militant·es produisent des images d'eux·elles-mêmes qui favorisent l'établissement d'un rapport de confiance.
- 21 Dans sa définition, De Certeau considère que « la stratégie est organisée par le postulat d'un pouvoir<sup>52</sup> » et consiste en sa manipulation. Les stratégies discursives et comportementales des Kesha Niya ne sont pas établies dans le but d'asseoir leur pouvoir, mais bien de le déconstruire. Si je parle de stratégie ici, c'est parce que c'est la réflexivité des militant·es vis-à-vis de leur position dominante qui les pousse à travailler leur positionnement dans le but d'atténuer le rapport de pouvoir. En tentant de déconstruire le paradigme humanitaire pour établir une relation égalitaire, les militant·es de Kesha Niya parviennent, parfois et l'espace d'un instant, à déplacer les frontières sociales – les *boundaries*<sup>53</sup>.
- 22 En effet, lorsqu'aucune urgence ne bouscule le *breakfast*, le lieu prend des allures de réunion entre ami·es. Exilé·es et militant·es y discutent, y rigolent, s'y indignent

ensemble. On y partage un repas, une musique, un bout d'histoire. Au cours de mon second terrain, à l'automne 2020, ce lien social est d'autant plus présent que la frontière est devenue, avec la crise sanitaire, presque infranchissable. Le *breakfast* est alors moins une escale qu'un lieu-ressource où l'on se retrouve pour tuer le temps. Certains individus y passent la nuit, d'autres prennent le bus depuis Vintimille pour venir y passer la journée, partager un repas et nourrir leur besoin de lien social dans un espace sûr. La figure de l'« habitué » se forge alors davantage et certains exilé·es s'attaquent à des tâches habituellement effectuées par le collectif ou endossent un rôle de médiateur·rice<sup>54</sup>. Si la figure dure la militant·e se voit encore attribuer une position dominante – les exilé·es ne se permettent jamais par exemple d'aller eux·elles-mêmes prendre des vivres dans la camionnette qui sert de stock – la relation d'altérité est atténuée par un partage des tâches, mais aussi un partage de lien social qui permet de transformer un rapport empathique en rapport amical.

- 23 Mais le lien entre les occupant·es dépasse parfois le simple rapport social égalitaire. Lors des journées rythmées par des expériences de violences policières, le *breakfast* est animé par une recherche collective de témoignages, guidée par une envie commune de mettre en lumière ce qu'il se passe dans l'ombre de la frontière. Lorsque des violences sont régulièrement évoquées par les refoulé·es, les militant·es prennent en notes des témoignages et cherchent à en savoir plus. Un engouement collectif émerge alors et prend parfois la forme d'une enquête IGPN. Un tel, insulté par la police, renverra à un autre, qui en a été témoin, qui lui renverra à un autre individu qui, lui, a été frappé, et plusieurs personnes chercheront alors à montrer leurs blessures, etc. L'effort collectif d'enquête produit une solidarité unificatrice qui s'ancre ici dans le politique et redessine les *boundaries* dans la *border*<sup>55</sup>. L'usage de l'outil juridique, généralement utilisé par les autorités de la frontière pour asseoir leur légitimité, est alors remanié *par* et *en faveur* des exilé·es, dans le but d'impacter la frontière, d'en dénoncer la violence et de faire valoir leurs droits. Émerge ainsi, temporairement, une « communauté de l'instant<sup>56</sup> », fortifiant un « nous » solidaire qui bouscule les rapports d'altérité et qui forme un contre-pouvoir dans la frontière.

## Tactiques migratoires de passage : apprentissages et usages de l'altérité

### Mettre en scène la distance pour se détacher des « autres »

- 24 En novembre 2019, je suis au milieu de mon terrain. J'ai adopté les gestes et répliques habituelles qui rythment le quotidien du *breakfast*. Ce jour-là, le début de matinée est mouvementé et beaucoup d'individus occupent le lieu. Une jeune femme arrive pour la première fois, accompagnée d'une petite fille de deux ans. Les militant·es l'interpellent. La jeune femme pose à peine les yeux sur le lieu et fait un signe négatif de la tête signifiant qu'elle n'est pas intéressée. Elle continue sa route, en tenant sa fille par la main, mais s'assoit un peu plus loin sur le muret, à quelques mètres du buffet. Elle se positionne alors, ni vraiment dedans, ni vraiment dehors ; elle reste près du *breakfast* sans pour autant l'investir, marquant ainsi l'ambiguïté de sa position. Je l'observe de loin et me décide après quelques minutes de doute à aller lui parler dans l'idée de clarifier la nature du lieu. Je lui signifie qu'elle peut prendre des choses à emporter si elle le souhaite. Elle décline mon offre, affichant un visage fermé ne laissant pas de

place à la négociation. Elle me demande cependant d'emprunter mon téléphone pour appeler un ami qui viendra la chercher. Pendant qu'elle tente de le joindre, je me tourne vers sa fille et très vite, nous nous amusons toutes les deux. Ce lien que je crée avec sa fille semble faire naître une once de confiance chez cette jeune femme qui commence à me parler. Elle n'évoque pas l'arrestation, l'enfermement, la faim ou tous ces autres sujets liés à la frontière avec lesquels les voyageur·ses du *breakfast* ouvrent régulièrement la conversation. Nous parlons de sa fille, puis de cet ami qui va venir. Elle ne m'en dit pas grand-chose, juste que c'est un homme de confiance qu'elle connaît bien. Après quelques phrases échangées, elle accepte que j'aille chercher une pomme pour sa fille – elle, ne touchera à rien. Par son refus d'investir le *breakfast*, de créer du lien avec ses occupant·es, et de se servir à manger, elle marque sa différence avec « eux », les « migrants », ceux et celles qui ont besoin d'aide. Elle performe son refus d'être identifiée à ce « groupe ». Cependant, elle ne s'en écarte pas trop. La présence d'individus la rassure probablement ou, peut-être s'identifie-t-elle à « eux », dans une certaine mesure ? La posture qu'elle adopte m'oblige à ne lui poser aucune question sur sa situation : je vois bien qu'elle ne souhaite pas être (une) « aidée ».

- 25 Son ami finit par arriver et j'entame avec lui la conversation pendant que la femme et sa fille s'installent dans la voiture. Il m'explique qu'il l'a rencontrée il y a plusieurs années au travers de son engagement auprès de Caritas et qu'il l'a longtemps hébergée. Dans cette interaction, l'identification de cette jeune femme à la condition migratoire reprend le devant de la scène. Elle est déjà passée par le monde de l'aide. Sa sociabilité s'est formée au prisme de ses aidant·es – une partie en tout cas, mais c'est bien à cette partie qu'elle fait appel pour quitter la frontière. Bien que cette femme veuille *a priori* s'en éloigner, sa condition migratoire lui est violemment rattachée par ce passage à la PAF. Si elle ne me l'a pas dit, elle fait sûrement partie de ces personnes régularisées en Italie, dont le permis de séjour est en renouvellement et qui, dans l'attente de leur carte plastifiée, n'ont pas le droit de franchir la frontière. Beaucoup dans cette situation, habitués à pouvoir voyager, ne s'attendent pas à se confronter de nouveau à la frontière et à sa violence.
- 26 Cette distanciation est l'une des tactiques mises en place par les exilé·es pour se détacher de la catégorisation dont ils-elles viennent de faire l'objet au cours de leur passage à la PAF, notamment pour les individus que je viens d'évoquer, qui sont devenus des « établis<sup>57</sup> ». Par le discours, la présentation ou la mise en scène de soi, ces individus vont tenter de déplacer les frontières de l'altérité, en affirmant un « moi » qui s'oppose aux « autres », à « eux », « les migrants ». En participant à altérer l'« autre », ils et elles s'extraient de leur propre altérisation. Reprenant la définition des « tactiques » de De Certeau, Bouagga rappelle que ce sont des « contre-offensives, des actes de résistance parfois *micro* que les individus opposent aux stratégies de pouvoir », constituant ainsi une « réaction du faible<sup>58</sup> ». Si la tactique se différencie de la stratégie en ce qu'elle est déterminée par « l'absence de pouvoir<sup>59</sup> », Bouagga ajoute une nuance essentielle : ces tactiques « sont ancrées dans des dispositions sociales, des configurations matérielles et humaines, et leurs succès dépendent de ressources inégalement distribuées parmi les individus, qui apprennent à devenir des voyageurs irréguliers, à acquérir des savoir-faire et manières d'être adéquates pour le passage<sup>60</sup> ». C'est donc la conscience et l'apprentissage des rapports de domination qui vont favoriser la mise en place des tactiques qui, si elles ne débouchent pas sur leur

renversement, permettent tout du moins aux exilé·es de les contourner ou de s'en extirper – ainsi, d'en extraire une certaine sorte de pouvoir.

## Reprendre le contrôle de sa subjectivité par l'interaction avec les militant·es

- 27 Nous venons de voir que les différentes façons de s'appropriier le *breakfast* révèlent les différentes façons de s'identifier, ou non, au groupe des « migrants », produit et homogénéisé par le passage à la PAF. Dans les cas de mises à distance, nous avons affaire à ce que je qualifie de tactiques d'anti-altérisation : refuser d'être catégorisé·e comme « autre » en tentant de créer un autre « nous » ou d'imposer le « moi ». Mais le déplacement des frontières de l'altérité n'est pas seulement effectué au travers de tactiques de distanciation. J'évoque plus haut les efforts stratégiques des Kesha Niya pour déconstruire le rapport de domination et la position de pouvoir qu'ils·elles ont vis-à-vis des exilé·es, pour leur redonner *in fine* une place d'individu. Certaines tactiques sont aussi déployées en ce sens par les exilé·es. Il s'agit alors de faire émerger sa place de sujet *par* l'interaction avec les militant·es.
- 28 Dès mes premiers jours au *breakfast*, j'ai été frappée par une exposition parfois très rapide de l'intimité des exilé·es à mon attention. Cet homme, par exemple, que j'accoste pour qu'il se joigne au *breakfast* et qui, avant même de se servir à boire, me montre des photographies de sa famille sur son téléphone, dans une attitude pressée, presque urgente. Et cet autre homme, quelques jours plus tard, qui de la même façon pressante me sort tous ses papiers d'identité et diplômes, et me signifie qu'il n'a jamais eu de problèmes avec la police ou la justice. « I swear! » me répète-t-il de nombreuses fois en quelques minutes. J'étais troublée par ces approches qui semblaient faire voler en éclat toutes les règles interactionnelles que j'observais au *breakfast* : ouvrir la conversation sur les origines ou le statut marital par exemple, ou plus frontalement sur la police. À force de répétitions de ce type d'interactions au cours de mon premier terrain, j'ai compris que les exilé·es appréhendaient les militant·es comme un moyen de réhabiliter leur qualité de sujet. L'expérience de la PAF les a violemment confrontés à une identité sociale<sup>61</sup> d'« autre », un autre dangereux et déshumanisé. Il s'agit alors pour les exilé·es de se détacher du stigmaté du criminel ou d'une altérité sociale, en performant une identité différente de celle qui vient de leur être assignée. Ce n'est pas face aux autres exilé·es que cette tactique est mise en place, mais bien face à une figure blanche : se réhumaniser face au·à la militant·e, là où quelques heures plus tôt, le policier les déshumanisait. Conscient·es que la domination persiste, même si l'interlocuteur·rice a changé, l'enjeu pour les exilé·es est alors de travailler à être identifié·e comme semblable pour redevenir sujet, en brouillant la frontière entre « eux » et « nous ».

## Savoir-être et savoir-faire : les usages de l'altérité pour franchir la frontière

- 29 Amin est tunisien. Cela fait plusieurs semaines qu'il passe son temps au *breakfast* et a sympathisé avec les militant·es. Après plusieurs essais, il fatigue et ne sait plus quoi tenter pour passer. Un jour, il s'approche des militant·es : « si je vous laisse mon sac, vous êtes d'accord de le garder et de me l'envoyer plus tard ? » Les militant·es, intrigué·es, lui demandent pourquoi. Il explique qu'il va tenter de passer directement

devant la PAF, téléphone à l'oreille, et voir « si ça passe ». Les militant·es s'amuse·nt de son audace mais concluent avec lui : et pourquoi pas ? Amin parle couramment français, il n'a pas de barbe, porte des vêtements à la mode. Il détient une certaine connaissance de la frontière et l'aisance qui l'accompagne parfois. Alors pourquoi pas ? Après tout, s'il est arrêté, il reviendra au *breakfast* dans quelques heures. Après un brin de toilette et le choix de sa tenue la plus propre, il descend la route qui l'amène directement à la PAF, porte de la France. Du *breakfast*, il n'y a pas moyen de voir directement la PAF, mais le fait qu'Amin ne soit jamais revenu suggère sa réussite.

- 30 Au-delà de déplacer les frontières sociales, l'objectif premier pour les exilé·es de Vintimille est bien de passer la frontière territoriale. Si les appréhensions altérisantes de la figure du « migrant » participent à sa désubjectivation, il est intéressant d'observer qu'elles sont aussi intégrées par les exilé·es dans les tactiques déployées pour franchir la frontière. En effet, les exilé·es ont grande conscience de leur altérité perçue et des attributs catégoriels qui la constituent. Il s'agit alors pour eux·elles de « passer pour, pour passer<sup>62</sup> » : paraître le moins précaire et exotique possible, s'occidentaliser en somme, pour déjouer les processus policiers d'identification. Ces tactiques peuvent être considérées comme des processus de contre-altérisation<sup>63</sup>. L'enjeu est de passer de l'image de l'« autre » à celle du « semblable ». Est ainsi développée une multitude de tactiques de passage fondées sur le déguisement. Feindre de lire un livre en français dans le train peut permettre par exemple de passer pour un autochtone. Ne pas parler sa langue maternelle, parler l'italien ou le français, ou encore se raser la barbe pour ne pas paraître « menaçant ». Cela peut aussi passer par le simple coup de bluff : performer l'aisance face aux policiers et ainsi décaler son attitude de celle attendue des voyageur·ses irrégulier·ères. Mettre en scène la familiarité. Cette tactique est flagrante avec Amin qui, en soignant son allure et en se présentant comme francophone à l'aise dans l'espace qu'il investit, a réussi à défier l'image de l'« autre », étranger et irrégulier.
- 31 Le déguisement passe aussi par le costume, à travers la tenue notamment. Il peut alors s'agir de troquer le pagne contre une poussette, ou encore d'endosser le costume du touriste – Vintimille et l'espace frontalier s'étant largement développés autour de l'activité touristique. Alors que j'étais au *breakfast*, mon attention se porte sur trois hommes qui semblent être en train de se changer. Apparaissent progressivement trois incarnations archétypales du touriste : short de bain, tongs, t-shirt de l'olympique de Marseille, lunettes de soleil, serviette de plage autour du cou, tube de crème solaire dans une main et perche à selfie dans l'autre. Ces hommes sont partis, en éclatant de rire, pour tenter leur chance. Ils sont revenus quelques heures plus tard après avoir été arrêtés.
- 32 Évidemment, la mascarade ne fonctionne pas toujours, mais elle permet parfois de tromper les forces de l'ordre en remaniant l'apparence et l'attitude qu'elles assignent aux exilé·es. Ici, ce sont des tactiques de *passing* qui jouent avec les représentations et les catégories de l'altérité. Comme le rappellent Bosa, Pagis et Trépiéd, le *passing* est un processus qui recouvre trois dimensions principales :
- 1) le franchissement d'une frontière raciale (indissociablement construite comme une barrière biologique, juridique et sociale) ; 2) le caractère dissimulé de ce franchissement (généralement associé à une forme de tromperie ou de mystification) ; 3) l'accession à des droits et rétributions (matériels et symboliques) inaccessibles depuis la catégorie initiale d'assignation<sup>64</sup>.

- 33 En tentant de passer pour des locaux·ales, les exilé·es défient les conceptions raciales et socio-économiques de la frontière qui les assignent à des catégories altérisées. Par le subterfuge, ils·elles passent d'étranger·ères à semblables et acquièrent (ou s'octroient) alors le droit de passer la frontière. Ainsi, les trajectoires de ceux et celles qui se font *passer pour* « ébranlent les fondements de l'ordre social en fragilisant les frontières entre "eux" et "nous"<sup>65</sup> ».
- 34 La conscience des exilé·es quant aux stigmates qui les définissent dans l'imaginaire social de la frontière est un point majeur, et c'est en ce sens que le concept d'*empowerment* doit être mobilisé. Comme Bacqué le rappelle, l'*empowerment* naît d'une « conscience » critique et sociale sur laquelle se fonde la capacité d'agir des acteur·rices : « L'*empowerment* articule ainsi deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder<sup>66</sup>. » L'expérience migratoire nourrit cet apprentissage, non seulement des mœurs, normes et coutumes des pays traversés, mais surtout de sa propre position altérisée. C'est par cette reprise de pouvoir que va se développer toute l'agentivité des acteur·rices en exil. Si l'agentivité est « la capacité à faire quelque chose avec ce qu'on fait de moi<sup>67</sup> », les exilé·es du *breakfast* en ont tout à fait acquis les enjeux. En utilisant la représentation du « migrant », l'exilé·e va chercher à jouer avec, à s'en détacher, pour « construire un récit qui piège sur son propre terrain le pouvoir (assistanciel ou sécuritaire) qui s'exprime en face de lui<sup>68</sup> ». Ainsi, les exilé·es utilisent le *breakfast* comme les coulisses d'une mise en scène déguisée, par laquelle ils·elles contrent la place prédominante de l'institution dans le « théâtre de la frontière », en y reprenant leurs rôles d'acteur·rices agissants.

## Conclusion

- 35 En effectuant deux terrains immersifs à la frontière italo-française, j'ai pu observer le répertoire d'actions des exilé·es refoulé·es, mis en œuvre tant pour déplacer et redéfinir les *boundaries* que pour franchir la *border*. La conscience et la réflexivité acquises par la migration vis-à-vis de leur statut d'« autre » leur servent de socle : ils·elles y puisent toute une agentivité leur permettant de déployer une quantité de tactiques qui défient les frontières. Le *breakfast* est en premier lieu utilisé comme un outil, tant de la part des militant·es que des exilé·es, pour tenter de déconstruire l'altérité, en reconfigurant les rapports sociaux de « race » et de classe<sup>69</sup>. Les rapports de domination entre militant·es et exilé·es ne sont pas complètement effacés et se reconfigurent souvent avec beaucoup d'ambivalence. Mais les tentatives de déconstruction de ces rapports représentent un enjeu social majeur observable au *breakfast* et permettent parfois de produire une identification unificatrice. Le *breakfast* constitue aussi les coulisses du théâtre de la frontière, où les exilé·es développent leur agentivité en renégociant leur altérité. Par diverses tactiques de *passing*, ils·elles reprennent finalement le pouvoir sur leur trajectoire, mais surtout sur leurs identifications. Ils·elles redeviennent sujets – un sujet agissant *dans, avec et contre* la frontière.
- 36 Étudier l'émergence du sujet dans ces situations de frontière nous permet d'approcher l'expérience individuelle et collective de ces espaces où les identités et les identifications se brouillent. Comme le signifie Agier :
- C'est en situation et dans une tension avec et contre l'identité et la place assignées que le sujet surgit. Une nouvelle conception de l'altérité se manifeste ainsi, celle du

*sujet-autre* ; elle est essentiellement situationnelle et « frontière », elle est ce qui arrive, et elle nous permet d'avancer vers une conception non-culturaliste de l'altérité<sup>70</sup>.

- 37 Sans passer nécessairement par des luttes ou des mobilisations, les exilé·es produisent des dynamiques de contre-pouvoir à travers l'apprentissage et le développement de savoirs qui constituent des résistances aux pouvoirs dominants qui régissent les frontières<sup>71</sup>. Ces dernières deviennent alors une scène particulièrement riche pour étudier les processus interactionnels dans lesquels les individus dominés réinvestissent leur rôle d'acteur·rice.
- 38 Il me semble important de noter que les tactiques visant à renégocier les frontières sociales ne s'arrêtent pas une fois la frontière territoriale franchie et le pays d'accueil atteint. Que ce soit dans sa procédure de régularisation, dans son quotidien en situation irrégulière, dans ses constructions de liens sociaux, l'exilé·e sera toujours confronté·e à sa position d'« autre ». Que cet « autre » soit rejeté, exalté ou enjoint à s'assimiler, il n'en est pas moins « autre », et sa subjectivité ne cesse de lui glisser d'entre les doigts. L'exilé·e est en lutte permanente parce que le déguisement persiste, jusqu'à parfois être complètement incorporé<sup>72</sup>. Les travaux sur l'agentivité migratoire dans les espaces de frontière doivent de garder à l'esprit cette position d'éternel·le dominé·e pour ne pas glorifier à l'extrême la figure du « migrant ». Cette tendance, que je qualifie d'« exotisme solidaire<sup>73</sup> » (et qui vise finalement à retourner le stigmatisme de l'altérité des exilé·es en en faisant quelque chose de positif), risque d'entraîner l'appréhension fantasmée du « migrant » comme « individu-monde<sup>74</sup> ». S'ils·elles nous aident à comprendre le monde, les exilé·es y sont encore relégué·es aux marges, confiné·es à ses frontières.

FASSIN Didier, « L'obsession des frontières », in FASSIN Didier (éd.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2012, p. I-VII.

FASSIN Didier, « Ni race, ni racisme. Ce que racialiser veut dire », in FASSIN Didier (éd.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2012, p. 147-172.

---

## BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON Benedict, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983.

AGAMBEN Giorgio, *Homo Sacer I. Le pouvoir souverain et la vie nue*, trad. par Marlène RAIOLA, Paris, Seuil, 1997 [1995].

AGIER Michel (éd.), *Les migrants et nous. Comprendre Babel*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

AGIER Michel, *La Condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, La Découverte, 2013.

AGIER Michel, *Gérer les indésirables. Les camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008.

- AGIER Michel, « Penser le sujet, observer la frontière. Le décentrement de l'anthropologie », *L'Homme*, n° 203-204/3, 2012, p. 51-75.
- AKOKA Karen, *L'asile et l'exil. Une histoire de la distinction réfugiés/migrants*, Paris, La Découverte, 2020.
- ANAFÉ, *Persona non grata. Conséquences des politiques sécuritaires et migratoires à la frontière franco-italienne*, Rapport, 2019.
- BABELS, *La police des migrants. Filtrer, disperser, harceler*, Paris, Le passager clandestin, 2019.
- BACQUÉ Marie-Hélène, « L'empowerment ou pouvoir d'agir : une notion utile ? », *De facto*, n° 29, 2021, p. 22-27.
- BALIBAR Étienne, « Racism and Crisis », in BALIBAR Étienne et WALLERSTEIN Immanuel, *Race, nation, classe. Ambiguous identities*, Londres & New York, Verso, 1992, p. 217-227.
- BARTH Frederick, « Les groupes ethniques et leurs frontières », in POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FENART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité* suivi de *Les groupes ethniques et leurs frontières*, trad. par Philippe POUTIGNAT et Jocelyne STREIFF-FENART, Paris, Presses Universitaires de France, 1995 [1969], p. 203-249.
- BENSA Alban et FASSIN Didier (éds.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008.
- BOSA Bastien, PAGIS Julie et TRÉPIED Benoit, « Le passing : un concept pour penser les mobilités sociales », *Genèses*, n° 114/1, 2019, p. 5-9.
- BOUAGGA Yasmine, « Tactiques du franchissement des frontières : contournements et résistances face aux contrôles à Calais », *Champ pénal*, n° 23, 2021 [En ligne].
- BRUN Solène et COSQUER Claire, *Sociologie de la race*, Malakoff, Armand Colin, 2022.
- BUTLER Judith, *Défaire le genre*, trad. par Maxime CERVILLE, Paris, Amsterdam, 2006 [2004].
- CALABRESE Laura et VENIARD Marie, *Penser les mots, dire la migration*, Paris, L'Harmattan, 2018.
- CASELLA COLOMBEAU Sara, «
- CERTEAU Michel (de), *L'invention du quotidien. Arts de faire*, II/1, Éd. de Luce GIARD, Paris, Gallimard, 1990 [1980].
- DAL LAGO Alessandro, *Non-Persone. L'esclusione dei migranti in una società globale*, Milan, Feltrinelli, 1999.
- ELIAS Norbert, *Engagement et distanciation. Contributions à une sociologie de la connaissance*, trad. par Michèle HULIN, Paris, Fayard, 1993 [1983].
- FABRE Daniel, « Chinoiserie des Lumières », *L'Homme*, n° 185-186, 2008, p. 269-299.
- FASSIN Didier (éd.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2012.
- FASSIN Didier, « Policing Borders, Producing Boundaries. The Governmentality of Immigration in Dark Times », *Annual Review of Anthropology*, n° 40, 2011, p. 213-226.
- FASSIN Didier, « L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique », in BECKER Charles, DOZON Jean-Pierre, OBBO Christine et TOURÉ Moriba (éds.), *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris & Dakar, Karthala & Codesria, 1999, p. 41-66.

- FAVRET-SAADA Jeanne, « Être affecté », *Gradhiva*, n° 8, 1990, p. 3-9.
- GILIBERTI Luca et QUEIROLO PALMAS Luca, « Solidarities in Transit on the French-Italian Border: Ethnographic Accounts from Ventimiglia and the Roya Valley », in AMBROSINI Maurizio, CINALLI Manlio et JACOBSON David (éds.), *Migration, Diasporas and Citizenship*, Cham, Palgrave Macmillan, 2020, p. 109-140.
- GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, trad. par Alain KIHM, Paris, Éditions de Minuit, 1975 [1963].
- HEYMAN Josiah, « Risque et confiance dans le contrôle des frontières américaines », *Politix*, n° 87/3, 2009, p. 21-46.
- KHOSRAVI Shahram, « The “illegal” traveller: an auto-ethnography of borders », *Social Anthropology*, n° 15/3, 2007, p. 321-334.
- LA CIMADE, *Dedans, dehors. Une Europe qui s'enferme*, Rapport, 2018.
- LINHARDT Dominique, « L'économie du soupçon. Une contribution pragmatique à la sociologie de la menace », *Genèses*, n° 44/3, 2001, p. 76-98.
- MA MUNG Emmanuel, *Autonomie, Migrations et Altérité*, Dossier pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches en Géographie sous la direction de Simon GILDAS, Poitiers, Université de Poitiers, 1999.
- MAS HAB, « One day at breakfast », <https://drawingthetimes.com/story/one-day-breakfast/>
- MAUGER Gérard, « Annie Ernaux, “ethnologue organique” de la migration de classe », in THUMEREL Fabrice (éd.), *Annie Ernaux, une œuvre de l'entre-deux*, Arras, Artois Presses Université, 2004, p. 177-203.
- MEZZADRA Sandro, « Capitalisme, migrations et luttes sociales. Notes préliminaires pour une théorie de l'autonomie des migrations », *Multitudes*, n° 19/5, 2004, p. 17-30.
- NICOLAS Laurence, « L'empathie, aporie ou doute méthodologique ? », *Journal des anthropologues*, n° 114-115, 2008, p. 91-108.
- NOIRIEL Gérard, « Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés », *Genèses*, n° 26, 1997, p. 25-54.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « La politique du terrain », *Enquête*, n° 1, 1995, p. 71-109.
- ORIOU Michel, « L'ordre des identités », *Revue européenne des migrations internationales*, n°1/2, 1985, p. 171-185.
- PALIDDA Salvatore, « La criminalisation des migrants », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 129, 1999, p. 39-49.
- PESTRE Élise, « Le réfugié : un sujet en péril psychique et politique », *Asylon(s)*, n° 9, 2012 [En ligne].
- RANCIÈRE Jacques, *La Méésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée, 1995.
- ROYA CITOYENNE, « Commémor'action », Communiqué de janvier 2023 : <http://www.roya-citoyenne.fr/2023/02/commemoraction-menton-garavan-lundi-6-2-23/>
- SELEK Pinar et TRUCCO Daniela (éds.), *Le manège des frontières. Criminalisation des migrations et solidarités dans les Alpes-Maritimes*, Paris, Le passager clandestin, 2020.
- SIMEANT Johanna, « Immigration et action collective. L'exemple des mobilisations d'étrangers en situation irrégulière », *Sociétés contemporaines*, n° 20, 1994, p. 39-62.

SINATTI Giulia, « Border as Mess: Navigating Contradictions and Borderwork in Civil Society Migrant Assistance », *Journal of Intercultural Studies*, n° 44/1, 2022, p. 12-27.

SIZORN Magalie, « Expérience partagée, empathie et construction des savoirs », *Journal des Anthropologues*, n° 114-115, 2008, p. 29-44.

TRUCCO Daniela, « À Vintimille, des médiateurs entre contrôle et solidarité », *Plein droit*, n° 124/1, 2020, p. 31-34.

VAN HOUTUM Henk et VAN NAERSEN Ton, « Bordering, Ordering and Othering », *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, n° 2, 2022, p. 125-136.

VARIKAS Eleni, *Les Rebuts du monde. Figures du paria*, Paris, Stock, 2007.

## NOTES

1. Extrait du journal (vocal) de terrain du 14 décembre 2019.
2. VAN HOUTUM Henk et VAN NAERSEN Ton, « Bordering, Ordering and Othering », *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, n° 2, 2022, p. 125-136.
3. J'utilise le terme « migrant » (entre guillemets) pour évoquer l'étiquette assignée aux exilé·es à la frontière, reprenant ainsi la catégorie d'action publique. Il est donc toujours proposé au masculin, afin de retranscrire l'imaginaire genré stéréotypé qu'il véhicule. Les termes « exilé·e » ou « individu en migration » sont utilisés comme catégorie analytique pour parler des enquêtés. Ces choix invitent à dépasser la distinction politique et médiatique effectuée entre « migrant » (économique et donc indésirable) et « réfugié » (politique et donc méritant) (AKOKA Karen, *L'asile et l'exil. Une histoire de la distinction réfugiés/migrants*, Paris, La Découverte, 2020). La notion d'exil évoque en effet une situation de migration forcée et de déracinement, sans la restreindre à une raison particulière. Ces termes mettent en avant une condition, en la réinscrivant dans une dimension sociale et politique. Sur la question du vocabulaire de la migration et de ses usages, voir CALABRESE Laura et VENIARD Marie, *Penser les mots, dire la migration*, Paris, L'Harmattan, 2018.
4. CASELLA COLOMBEAU Sara, «
5. SELEK Pinar et TRUCCO Daniela (éds.), *Le manège des frontières. Criminalisation des migrations et solidarités dans les Alpes-Maritimes*, Paris, Le passager clandestin, 2020.
6. Dans ce texte, le terme « race » n'est pas utilisé dans une acception biologique, mais de façon critique, « à la fois comme un objet sociologique et comme un outil analytique pour les sciences sociales » (BRUN Solène et COSQUER Claire, *Sociologie de la race*, Malakoff, Armand Colin, 2022, p. 10-11). Il renvoie donc au concept de « racialisation » qui est « à la fois production de rapports sociaux (processus) et construction de catégories idéologiques (problématisation) » (FASSIN Didier, « Ni race, ni racisme. Ce que racialiser veut dire », in FASSIN Didier (éd.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2012, p. 161).
7. BALIBAR Étienne, « Racism and Crisis », in BALIBAR Étienne et WALLERSTEIN Immanuel, *Race, nation, classe. Ambiguous identities*, Londres & New York, Verso, 1992, p. 217-227.
8. AGIER Michel, *Gérer les indésirables. Les camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008.
9. NOIRIEL Gérard, « Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés », *Genèses*, n° 26, 1997, p. 25-54.
10. FASSIN Didier, « Policing Borders, Producing Boundaries. The Governmentality of Immigration in Dark Times », *Annual Review of Anthropology*, n° 40, 2011, p. 213-226.
11. KHOSRAVI Shahram, « The "illegal" traveller: an auto-ethnography of borders », *Social Anthropology*, n° 15/3, 2007, p. 321-334.

12. DAL LAGO Alessandro, *Non-Persone. L'esclusione dei migranti in una società globale*, Milan, Feltrinelli, 1999.
13. AGAMBEN Giorgio, *Homo Sacer I. Le pouvoir souverain et la vie nue*, trad. par Marlène RAIOLA, Paris, Seuil, 1997 [1995].
14. MEZZADRA Sandro, « Capitalisme, migrations et luttes sociales. Notes préliminaires pour une théorie de l'autonomie des migrations », *Multitudes*, n° 19/5, 2004, p. 17-30 ; MA MUNG Emmanuel, *Autonomie, Migrations et Altérité*, Dossier pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches en Géographie sous la direction de Simon GILDAS, Poitiers, Université de Poitiers, 1999.
15. SIMEANT Johanna, « Immigration et action collective. L'exemple des mobilisations d'étrangers en situation irrégulière », *Sociétés contemporaines*, n° 20, 1994, p. 39-62.
16. BOUAGGA Yasmine, « Tactiques du franchissement des frontières : contournements et résistances face aux contrôles à Calais », *Champ pénal*, n° 23, 2021 [En ligne].
17. Voir les trois figures d'émergence du sujet (rituel, esthétique et politique) proposées dans AGIER Michel, *La Condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, La Découverte, 2013, p. 193-203.
18. *Ibid.*, p. 7.
19. LA CIMADE, *Dedans, dehors. Une Europe qui s'enferme*, Rapport, 2018.
20. Il semble en effet important de rappeler ici que la frontière italo-française est une frontière meurtrière qui, depuis sa fermeture en 2015, pousse les exilées à prendre de plus en plus de risques pour la traverser, menant parfois à des tragédies leur coûtant la vie. En ce début d'année 2023, ce sont plus de 40 morts que comptabilisent les associations en huit ans. Voir ROYA CITOYENNE, « Commémor'ation », Communiqué de janvier 2023 : <http://www.roya-citoyenne.fr/2023/02/commemoraction-menton-garavan-lundi-6-2-23/>
21. P. SELEK et D. TRUCCO (éds.), *Le manège des frontières*, *op. cit.*
22. BENZA Alban et FASSIN Didier (éds.), *Les Politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008.
23. Sur l'évolution du maillage associatif à la frontière italo-française voir GILIBERTI Luca et QUEIROLO PALMAS Luca, « Solidarities in Transit on the French-Italian Border: Ethnographic Accounts from Ventimiglia and the Roya Valley », in AMBROSINI Maurizio, CINALLI Manlio et JACOBSON David (éds.), *Migration, Diasporas and Citizenship*, Cham, Palgrave Macmillan, 2020, p. 109-140.
24. Le collectif est né d'une poignée d'amie·es allemand·es partie faire du bénévolat dans le camp de Grande-Synthe en 2016. C'est en mars 2017 que le collectif Kesha Niya, élargi par d'autres militan·tes rencontrées dans le camp, décide de se rendre à la frontière italo-française. Pour plus d'informations sur le collectif voir <https://keshaniya.org>.
25. Si le noyau dur des Kesha Niya, établi dans la Vallée sur le long terme, est assez restreint, de nombreux·ses bénévoles extérieu·res, europée·n·es pour la plupart, viennent y passer quelques jours ou semaines pour apporter une aide ponctuelle, au gré des saisons.
26. OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « La politique du terrain », *Enquête*, n° 1, 1995, p. 71-109.
27. FAVRET-SAADA Jeanne, « Être affecté », *Gradhiva*, n° 8, 1990, p. 3-9.
28. SIZORN Magalie, « Expérience partagée, empathie et construction des savoirs », *Journal des Anthropologues*, n° 114-115, 2008, p. 29-44.
29. J'ai effectué deux types de prises de note : une première sur un carnet de terrain lorsque le temps et l'énergie me le permettaient ; et une deuxième, via un journal « vocal » où j'enregistrais mes impressions sur mon téléphone, soit rapidement sur le terrain pour ne pas oublier, soit le soir, dans ma tente, en prenant davantage le soin de développer mes observations.
30. FASSIN Didier, « L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique », in BECKER Charles, DOZON Jean-Pierre, OBBO Christine et TOURÉ Moriba (éds.), *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris & Dakar, Karthala &

Codesria, 1999, p. 41-66 ; ELIAS Norbert, *Engagement et distanciation. Contributions à une sociologie de la connaissance*, trad. par Michèle HULIN, Paris, Fayard, 1993 [1983].

31. NICOLAS Laurence, « L'empathie, aporie ou doute méthodologique ? », *Journal des anthropologues*, n° 114-115, 2008, p. 91-108.

32. Il a en effet été nécessaire pour moi d'établir en premier lieu une distance géographique et temporelle à la suite de mon terrain, pour me détacher émotionnellement de la frontière et pouvoir ensuite, par une distanciation critique – via la confrontation de mes données et interprétations avec les pairs notamment –, atteindre une distanciation intellectuelle et réflexive, et ainsi progressivement objectiver mes données.

33. Recommandation présente dans une décision non publiée du ministère de l'Intérieur en juin 2015 et citée dans ANAFÉ, *Persona non grata. Conséquences des politiques sécuritaires et migratoires à la frontière franco-italienne*, Rapport, 2019, p. 20.

34. Pour appréhender les modalités du tri et ses effets à la frontière mexicaine, voir HEYMAN Josiah, « Risque et confiance dans le contrôle des frontières américaines », *Politix*, n° 87/3, 2009, p. 21-46.

35. BABELS, *La police des migrants. Filtrer, disperser, harceler*, Paris, Le passager clandestin, 2019.

36. ANAFÉ, *Persona non-grata*, op. cit., p. 20.

37. P. SELEK et D. TRUCCO Daniela (éds.), *Le manège des frontières*, op. cit., p. 8.

38. É. BALIBAR, « Racism and crisis », art. cit., p. 222.

39. *Ibid.*, p. 220-221.

40. ANDERSON Benedict, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983.

41. HEYMAN Josiah, « Risque et confiance dans le contrôle des frontières américaines », art. cit.

42. Sur les entraves à l'accès au droit à la PAF de Menton, voir ANAFÉ, *Persona non-grata*, op. cit.

43. VARIKAS Eleni, *Les Rebuts du monde. Figures du paria*, Paris, Stock, 2007.

44. Sur le lien entre soupçon et gestion migratoire, voir LINHARDT Dominique, « L'économie du soupçon. Une contribution pragmatique à la sociologie de la menace », *Genèses*, n° 44/3, 2001, p. 76-98.

45. PALIDDA Salvatore, « La criminalisation des migrants », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 129, 1999, p. 39-49.

46. FASSIN Didier, « L'obsession des frontières », in FASSIN Didier (éd.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, 2012, p. III.

47. Pour l'illustration en BD d'une journée au *breakfast*, voir MAS HAB, « One day at breakfast », <https://drawingthetimes.com/story/one-day-breakfast/>

48. L. GILIBERTI et L. QUEIROLO PALMAS, « Solidarities in Transit on the French-Italian Border », art. cit.

49. Sur l'ambivalence de l'action solidaire, voir notamment SINATTI Giulia, « Border as Mess: Navigating Contradictions and Borderwork in Civil Society Migrant Assistance », *Journal of Intercultural Studies*, n° 44/1, 2022, p. 12-27.

50. GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, trad. par Alain KIHM, Paris, Éditions de Minuit, 1975 [1963], p. 57-126.

51. Le collectif, regroupant diverses nationalités, communique au quotidien en anglais. Au *breakfast*, la communication est un bricolage plurilingue : les trois langues majeures de communication sont l'anglais (par sa nature transnationale) ainsi que le français et l'italien (de par la situation géographique du *breakfast*).

52. CERTEAU Michel (de), *L'invention du quotidien. Arts de faire*, II/I, Éd. de Luce GIARD, Paris, Gallimard, 1990 [1980] cité dans Y. BOUAGGA, « Tactiques du franchissement des frontières », paragr. 12.

53. BARTH Frederick, « Les groupes ethniques et leurs frontières », in POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FENART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité* suivi de *Les groupes ethniques et leurs frontières*, trad. par Philippe POUTIGNAT et Jocelyne STREIFF-FENART, Paris, Presses Universitaires de France, 1995 [1969], p. 203-249. Barth montre en effet que les frontières ethniques ne correspondent pas à des essences culturelles qui sépareraient les groupes. Elles représentent davantage une organisation sociale qui permet aux groupes de créer une cohésion, une appartenance. Elles constituent ainsi des identifications qui se négocient dans les interactions avec d'autres.
54. Sur l'émergence de la figure du médiateur à Vintimille, voir TRUCCO Daniela, « À Vintimille, des médiateurs entre contrôle et solidarité », *Plein droit*, n° 124/1, 2020, p. 31-34.
55. Sur ce point, Oriol nous rappelle que les affirmations identitaires fondées parfois sur des appartenances ethniques ne sont, comme l'envisage aussi Barth, que des moyens de retrouver un certain ordre par la solidarité sociale. S'il n'est pas question ici d'une revendication identitaire, la production d'une solidarité passe bien par la volonté collective de mettre de l'ordre dans le désordre de la frontière, en remaniant les identifications. Voir ORIOL Michel, « L'ordre des identités », *Revue européenne des migrations internationales*, n°1/2, 1985, p. 171-185.
56. AGIER Michel, « Penser le sujet, observer la frontière. Le décentrement de l'anthropologie », *L'Homme*, n° 203-204/3, 2012, p. 68.
57. En opposition aux « outsiders » (AGIER Michel (éd.), *Les migrants et nous. Comprendre Babel*, Paris, CNRS Éditions, 2016).
58. Y. BOUAGGA, « Tactiques du franchissement des frontières », art. cit., paragr. 12.
59. *Ibid.*
60. *Ibid.*
61. À savoir l'identité (stigmatisée) assignée à l'individu par la société (E. GOFFMAN, *Stigmate*, *op. cit.*).
62. P. SELEK et D. TRUCCO (éds.), *Le manège de la frontière*, *op. cit.*, p. 7.
63. Rancière parle du « sujet contre l'altérité » (RANCIÈRE Jacques, *La Méésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée, 1995).
64. BOSA Bastien, PAGIS Julie et TRÉPIED Benoit, « Le passing : un concept pour penser les mobilités sociales », *Genèses*, n° 114/1, 2019, p. 6.
65. MAUGER Gérard, « Annie Ernaux, "ethnologue organique" de la migration de classe », in THUMEREL Fabrice (éd.), *Annie Ernaux, une œuvre de l'entre-deux*, Arras, Artois Presses Université, 2004, p. 177-203, cité dans B. BOSA, J. PAGIS et B. TRÉPIED, « Le passing », art. cit., p. 5.
66. BACQUÉ Marie-Hélène, « L'empowerment ou pouvoir d'agir : une notion utile ? », *De facto*, n° 29, 2021, p. 25.
67. BUTLER Judith, *Défaire le genre*, trad. par Maxime CERVILLE, Paris, Amsterdam, 2006 [2004], p. 15.
68. M. AGIER, « Penser le sujet, observer la frontière », art. cit., p. 63.
69. J'adresse ici le fait que les rapports de genre ne sont pas évoqués dans cet article, alors que les femmes sont bien présentes à la frontière. Cela s'explique pour diverses raisons : d'abord, si les femmes représentent environ la moitié des migrations internationales (P. SELEK Pinar et D. TRUCCO (éds.), *op. cit.*, p. 54-62), elles n'utilisent pas les mêmes routes et sont donc davantage invisibilisées aux frontières (et ainsi, sur mon terrain). Par ailleurs, l'étude des migrations féminines est une spécialité à part entière sur laquelle je ne me suis pas concentrée. Cependant, une étude spécifique des rapports sociaux de genre à cette frontière constitue une perspective qui me semble non seulement intéressante mais aussi nécessaire.
70. M. AGIER, *La condition cosmopolite*, *op. cit.*, p. 201.
71. M.-H. Bacqué, « L'empowerment ou pouvoir d'agir », art. cit., p. 26.
72. Voir PESTRE Élise, « Le réfugié : un sujet en péril psychique et politique », *Asylon(s)*, n° 9, 2012 [En ligne].

73. Notion personnellement développée au cours de l'intervention « Un fantôme du multiculturalisme. Le 'migrant' en figure exotique de la mondialisation », présentée en avril 2021 au sein du séminaire EHESS « La notion d'exotisme et ses usages », organisé par Gaetano Ciarcia (CNRS/IMAF). Cette intervention devrait être disponible sur HAL courant 2023.

74. FABRE Daniel, « Chinoiserie des Lumières », *L'Homme*, n° 185-186, 2008, p. 269-299.

## RÉSUMÉS

La frontière italo-française est un espace où s'effectue une sélection entre des voyageurs désirées et les « indésirables ». Fondant leurs contrôles sur une appréhension stéréotypée du « migrant », les forces de l'ordre participent au processus d'altérisation de la figure de l'exilé. Les exilés sont alors homogénéisés sous une catégorie qui les réduit à une « race », à une classe sociale et à une figure criminelle. Néanmoins, l'altérité imposée à la frontière n'est pas seulement le résultat d'une stigmatisation subie : elle représente aussi la source à partir de laquelle se déploie toute une agentivité migratoire permettant aux exilés de déplacer les frontières sociales et de franchir la frontière territoriale. Cet article vise donc à appréhender les tactiques migratoires de contre-altérisation, au prisme d'un terrain d'observation particulier : le « *breakfast* » du collectif Kesha Niya. Situé à quelques mètres des PAF (Police aux frontières) du côté italien, le *breakfast* est un lieu qui accueille les exilés à peine refoulés en Italie. Devenu escale incontournable dans le paysage local, il constitue un terrain d'observation particulièrement riche pour étudier les stratégies de reconfiguration des rapports sociaux d'altérité entre exilés et militantes - reconfiguration qui ouvre la voie au passage des frontières.

The Italian-French border is a space where a selection is made between desired travellers and "undesirables". Basing their controls on a stereotypical perception of the "migrant", the police participate in the process of othering the figure of the exile. The exiles are then homogenised under a category that reduces them to a race, a social class and a criminal figure. Nevertheless, the otherness imposed at the border is not only the result of an undergone stigmatization: it also represents the source from which a whole migratory agency is deployed, allowing the exiles to displace social boundaries and to cross the territorial border. This article therefore aims to understand the migratory tactics of counter-othering, through the prism of a particular field of observation: the "breakfast" of the Kesha Niya collective. Located a few metres from the PAF (Border Police) on the Italian side, the breakfast is a place that welcomes the exiles who have just been sent back to Italy. It has become an essential stopover in the local landscape and is a particularly rich field of observation for studying the strategies of reconfiguration of social relations of otherness between exiles and activists - a reconfiguration that paves the way for border crossings.

## INDEX

**Mots-clés :** frontières ; altérité ; relations d'aide ; tactiques migratoires ; agentivité

**Keywords :** borders ; otherness ; aid relationships ; migratory tactics ; agency

## AUTEUR

### LUCILE LEBRETTE

Lucile Lebrette est doctorante en Anthropologie sociale et Ethnologie à l'EHESS, intégrée à l'Institut des Mondes Africains (IMAf). Ses travaux explorent les jeux et enjeux identitaires des exilé·es dans les espaces de frontières. Pour sa thèse, elle a effectué une enquête immersive à la frontière italo-française, qui l'a ensuite amenée à suivre le parcours d'un demandeur d'asile en France sur près de trois ans. Depuis 2021, elle est *fellow* du département POLICY de l'ICMigrations.